

La sécurité en transport scolaire

ACTIVITÉS ANNUELLES	CAMPAGNE DE SENSIBILISATION TRANSPORT ACTIF ET SÉCURITAIRE
	Activité organisée en septembre par le comité des saines habitudes de vie du Lac-Saint-Jean Est visant à favoriser le transport sécuritaire à pied et à vélo, vers l'école et dans les municipalités.
	COMITÉ LOCAL DE SÉCURITÉ EN TRANSPORT SCOLAIRE
	INTERVENTION 1 (octobre à novembre)
	Rencontre organisée dans chaque école afin de sensibiliser les élèves de niveau préscolaire aux règles de sécurité lors de leurs déplacements quotidiens à pied ou en autobus.
	INTERVENTION 2 (novembre – activité bisannuelle)
	Rencontre des élèves des classes spécialisées de l'École secondaire Camille-Lavoie par l'agent de prévention afin de les sensibiliser aux règles de sécurité lors de leurs déplacements quotidiens, à pied ou en autobus.
INTERVENTION 3 (janvier et février)	
Rencontre de tous les élèves de niveau préscolaire et primaire par l'agent de prévention en transport scolaire. Lors de ces interventions, une révision des consignes de sécurité en transport est présentée et discutée avec les élèves en présence des conducteurs et des enseignants. Un concours de dessin, des certificats de bonne conduite ainsi que différents prix sont remis aux élèves afin de souligner leur participation aux activités de la campagne.	
De plus, des barrages routiers à proximité des écoles sont organisés par le Contrôle routier Québec et la Sûreté du Québec afin de sensibiliser les automobilistes à la sécurité dans le transport scolaire.	
INTERVENTION 4 (mai)	
Rencontre avec les élèves de niveau primaire (3 ^e cycle) avant leur passage au secondaire. À cette occasion, l'agent de prévention révisé pour une dernière fois les règles de sécurité en transport scolaire. Une documentation est remise aux participants.	
INTERVENTION 5 (juin)	
Rencontre avec les élèves et les parents de la future clientèle préscolaire. L'objectif de cette activité est de sécuriser les élèves et d'informer les parents des règles de sécurité dans le transport scolaire ainsi que de la politique en vigueur.	

Tout au long de l'année, les directions d'établissement sont invitées à signaler les problématiques et les irritants vécus dans leur milieu. Ces informations permettent au comité local de sécurité dans le transport scolaire de cibler certains points à discuter avec les élèves lors des activités annuelles.